

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



86/61

Déclaration du très
honorabile Joe Clark,
secrétaire d'Etat aux
Affaires extérieures,
à l'occasion de la
Semaine du désarmement

OTTAWA

Le 24 octobre 1986

Alors que nous nous engageons dans la Semaine du désarmement des Nations Unies, en cette Année internationale de la paix, certains événements internationaux récents nous redonnent de l'espoir et de l'optimisme.

Au cours de la fin de semaine de l'Action de grâce, les chefs des États-Unis et de l'Union soviétique se sont rencontrés à Reykjavik pour donner une impulsion au processus du Sommet. Des progrès importants y ont été faits sur une vaste série de questions reliées aux armes et aux essais nucléaires, y compris sur des réductions importantes du niveau de plusieurs catégories d'armes nucléaires, et sur l'acceptation mutuelle d'un processus de réduction des essais nucléaires, étape par étape, qui devrait mener à leur interruption complète lorsque les armes nucléaires auraient été abolies. Même si des questions majeures demeurent en suspens, particulièrement les limites de la recherche admise en vertu du Traité concernant les systèmes de missiles antimissiles, la rencontre de Reykjavik a néanmoins donné lieu à des progrès remarquables sur lesquels les deux pays en présence pourront tabler pendant les négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales.

À Stockholm, le Canada a récemment partagé la décision unanime d'adopter un accord à la conclusion de la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe. Il y avait plus d'une décennie qu'un accord multilatéral sur le contrôle des armements et la sécurité avait été adopté. Il est d'une importance politique et militaire majeure pour l'Europe. Il résulte de trois années de négociations, par les 35 États participants de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), en vue de mettre au point des mesures de confiance et de sécurité destinées à régir l'activité militaire en Europe. Ces mesures rendront moins secrète et plus prévisible l'activité militaire qui se déroulera dans cette partie du monde.

Nous nous réjouissons également des progrès réalisés récemment dans d'autres secteurs, notamment des discussions de la Conférence sur le désarmement qui s'est tenue à Genève au sujet de l'interdiction globale des armes chimiques. En septembre, le Canada a également participé, à Genève, à la deuxième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques. Nous sommes heureux que la réaffirmation énergique des principes de la Convention, adoptée à l'unanimité, ait été incluse dans la Déclaration finale de la Conférence d'examen.

Il y a également des faits encourageants. Cependant, on ne peut nier que la recherche d'une sécurité internationale accrue grâce à la réduction du niveau des arme-

ments, nucléaires ou conventionnels, est un objectif difficile à atteindre. Cela exige de la patience, de la persévérance et la volonté politique de toutes les parties en cause. Le Canada continuera, pour sa part, à contribuer à ce processus. Il continuera à appliquer, pendant toute la deuxième moitié de la Décennie du désarmement, le Programme d'action centré sur des solutions pratiques aux problèmes du contrôle des armements qui mèneraient à l'instauration du climat de confiance nécessaire à la conclusion d'accords sur le contrôle des armements. En vertu de ce programme, le gouvernement fournit 1 million de dollars par année à l'Unité de vérification, au ministère des Affaires extérieures. Celle-ci a récemment organisé, dans le cadre des efforts du Canada pour promouvoir des moyens de vérification d'un traité éventuel interdisant complètement les essais nucléaires, un atelier technique sur les échanges de données sismiques qui a réuni les représentants de 17 pays.

Au Canada même, le gouvernement cherchera à stimuler la discussion de ces questions dans le public. Il a entrepris, à l'occasion de l'Année internationale de la paix, un important programme qui comprenait une contribution au fonds volontaire de l'Année internationale de la paix des Nations Unies, une tournée du Canada par M. Douglas Roche, ambassadeur au désarmement, la publication d'un livre commémoratif sur le thème de la paix, un concours de rédactions et d'affiches sur l'Année internationale de la paix ainsi que l'émission d'une pièce d'or commémorative par la Monnaie royale canadienne et d'un timbre commémoratif par la Société canadienne des postes. Le gouvernement a mis de l'argent, par le truchement du Fonds du désarmement, à la disposition d'organisations non gouvernementales et de particuliers désireux d'organiser des discussions, de faire de la recherche et de diffuser de l'information dans ce domaine. Ce fonds a également aidé à subventionner la tenue d'une réunion du Groupe consultatif non gouvernemental sur le désarmement et le contrôle des armements à Ottawa du 2 au 4 octobre. Ce groupe rencontre régulièrement l'ambassadeur au désarmement et les fonctionnaires du Ministère afin de discuter de contrôle des armements et de désarmement. Le bulletin du désarmement, publié par le gouvernement, continuera à servir d'organe important d'information à l'étranger aussi bien qu'au pays.

Cette année encore, le Canada fera sa part pour la Campagne mondiale du désarmement des Nations Unies, grâce à une contribution de 50 000 \$. Il a déjà offert 300 000 \$ pour cette Campagne, ce qui représente plus du quart des engagements en monnaies convertibles pris par les États membres des Nations Unies.

Bien que nous trouvions des motifs d'encouragement dans les événements récents, nous devons reconnaître qu'il reste beaucoup à faire. Le rapprochement du désarmement demeurera l'une des grandes priorités du gouvernement canadien.